

Charte des athlètes

Je veux être membre du PowerMaxX-Trévires Triathlon Club. Être membre du club me permet d'avoir une licence auprès de la LBFTD, de prendre part aux entraînements du Club et de faire partie d'un groupe de passionnés de sport en général et de triathlon en particulier.

En tant que membre du PowerMaxX-Trévires Triathlon club, dans mes actes et mon engagement :

- Je respecte les lieux d'entraînement et de compétition en adoptant en toutes circonstances un comportement de sportif exemplaire. Je fais le maximum pour limiter l'empreinte écologique de ma pratique du triathlon ;
- Je respecte les autres membres du club donnant mes encouragements à tous en toutes circonstances ;
- Je respecte les entraîneurs en faisant mon maximum pour mettre à profit tous leurs conseils et leurs investissements pour moi ;
- Je respecte les bénévoles qui donnent du temps et de l'énergie pour que je puisse vivre mon sport dans les meilleures conditions ;
- Je respecte le sport en rejetant tout recours à des produits illicites pour améliorer mes performances et toute triche dans l'entraînement et les compétitions. Je respecte le règlement du Triathlon et les arbitres qui l'appliquent ;
- Je donne en toutes circonstances, à l'entraînement comme en compétition, le meilleur de moi-même.

Le PMX a des soutiens financiers privés, en tant que membre du club :

- Je porte au maximum la tenue du club dans les différentes compétitions auxquelles je prends part, ainsi que dans les organisations. Si je souhaite porter d'autres sponsors (personnels), je fais malgré tout la promotion de ceux du club sur les podiums, les médias ou les réseaux sociaux.

Le PowerMaxX est un club organisateur. En tant que membre du Club, je m'implique dans les organisations :

- En tant que bénévole : Les organisations sont d'autant moins difficiles que les bénévoles sont nombreux. Si je souhaite participer à une compétition organisée par le Club, je m'assure que mes proches peuvent me remplacer dans mes tâches pour l'organisation ;
- En tant que relais de communication, je promeus les organisations du Club auprès de mes amis et mes proches.

Le PMX, comme toutes les ASBL, repose sur des bénévoles. En tant que membre du club :

- Je fais le maximum pour faciliter leur tâches, que ce soit dans la gestion du club, les commandes de tenues, l'organisation des entraînements ou autre, par exemple en respectant les échéances ;
- Je tiens les informations de iClub à jour ;
- Je suis en ordre de cotisation.

Le PMX est affilié à la Ligue Francophone de Triathlon en tant que membre du club :

- Je m'engage à respecter la charte des athlètes de la ligue, consultable sur le site lbftd.be;
- Je suis couvert en cas d'accidents et blessures par l'assurance de la ligue ;
- En cas d'accident, je fais mon possible pour suivre les démarches spécifiques données sur le site lbftd.be.

Le PowerMaxX forme des jeunes triathlètes. En tant que parents ou accompagnants de membres du Club :

- Je témoigne du même respect que les jeunes athlètes aux lieux, entraînements, athlètes et entraîneurs ou arbitres pendant les compétitions et en dehors et qu triathlon en général ;
- Je me comporte de manière exemplaire ;
- J'interviens dans les entraînements de manière constructive en cohésion avec les autres encadrants ;
- Je m'investis dans la vie du club et dans les organisations ;
- Je connais le règlement sportif de la LBFTD et m'y conforme.

À Arlon, le __/__/____

Nom et prénom :

Signature

pour les athlètes mineurs, engagements des parents ou accompagnants :

Signature du représentant légal